

# Historique

*Association créée en 1911 par la Fédération Gymnastique et sportive des patronages de France (FGSPF), ancêtre de la Fédération sportive et culturelle de France (FSCF).*

*Déclarée le 29 mars 1911 sous le nom de "Union gymnastique et sportive de l'enseignement libre supérieur et secondaire", l'UGSEL fut une association parisienne jusqu'en 1932, date à laquelle elle devint réellement nationale.*

*Le 30 septembre 1944, son titre devenait Union générale et sportive de l'enseignement libre.*

*Les statuts actuels de l'UGSEL ont été adoptés par les assemblées générales des 15 juin 1985, 12 décembre 1992 et 13 juin 1997.*

*Le Statut de l'Enseignement Catholique promulgué par les Evêques de France le 14 mai 1992, reconnaît l'UGSEL comme l'un de ses quatre organismes nationaux.*

- Points d'histoire

- A partir de 1932, l'UGSEL a obtenu son autonomie par rapport à la FGSPF et pris en charge le domaine scolaire. L'organisation de rencontres sportives départementales puis les premières épreuves nationales furent proposées à partir de 1935.

- En 1937, l'UGSEL ouvre des stages destinés aux enseignants pendant le temps de vacances pour perfectionner leur pédagogie et leur permettre de faire entendre leur action éducative au même titre que leurs collègues des autres disciplines.
- - En 1938, ne voulant pas limiter leur action à l'organisation de rencontres sportives, les responsables de l'UGSEL lancèrent les premiers stages d'élèves.
- - En novembre 1944, l'Institut catholique de PARIS propose d'inclure dans ses programmes une formation à l'enseignement de l'éducation physique sur la demande de l'UGSEL. L'Institut Libre d'Education Physique Supérieure - I.L.E.P.S. - venait de naître sous la responsabilité de Yves BOUVYER alors Secrétaire général de l'UGSEL.

- Parallèlement à la mise en place et au développement des structures ci-dessus mentionnées qui étaient réservées aux garçons et jeunes gens, une section féminine a vu le jour en 1938. Elle a pu se développer rapidement en s'appuyant sur l'Union des Religieuses enseignantes qui venait d'être créée.

La section féminine, tout en ayant le souci de veiller à son autonomie et à sa spécificité, a travaillé en étroite collaboration avec la section masculine. A noter qu'il n'y eut toujours qu'un Président national unique pour les deux branches.

Sous l'impulsion de Sœur Monique, responsable de cette section féminine, fut créée, en 1943, l'Ecole Normale d'Education Physique Féminine Catholique (E.N.E.P.F.C.), consacrée à la formation initiale de professeurs féminins

- L'UGSEL est également à l'origine de la Fédération Internationale Sportive de l'Enseignement Catholique (F.I.S.E.C) qu'elle a créé en 1947. Pour sa part la section féminine s'est affiliée la même année à la Fédération Mondiale de la jeunesse Féminine Catholique. A partir de cette même année chaque section a participé à des rencontres internationales.

- En septembre 1964, ouverture des écoles de formation de Moniteurs d'EPS, à Angers pour les jeunes filles et à Caen pour les jeunes gens. Le terme moniteur fut remplacé par celui de maître en 1969. Ces deux écoles disparurent au milieu des années 70, conséquence des changements dans la formation initiale, en particulier de l'obligation d'être titulaire du baccalauréat pour suivre une formation débouchant sur l'enseignement.

- Autre date importante que l'on peut qualifier d'historique : 1970, c'est l'année où s'est engagée la fusion des deux sections.

- Autre regroupement aussi, en 1981, qui a vu l'unification des deux écoles de cadres, ILEPS et ENEPFC, sous le seul nom de l'ILEPS.

- **Missions de l'UGSEL**

*Pour les enseignements du 1er et du 2d degré, elles sont :*

- de promouvoir, orienter et coordonner l'éducation physique et la pratique des sports, d'activités de loisirs et de culture dans les établissements de l'Enseignement Catholique.
- de collaborer avec les instances et instituts spécialisés à la formation initiale et continue en EPS des maîtres
- d'organiser toutes compétitions sportives, du niveau départemental au niveau national, d'organiser tous stages, séjours et manifestations aptes à développer la pratique des sports et des loisirs,
- d'assurer les relations nécessaires à ces objets avec toutes les instances politiques, administratives, sportives, internes et externes à l'Enseignement Catholique.

- **Structures**

- ***L'UGSEL comporte des organes nationaux, régionaux et départementaux.*** Les Unions régionales et départementales sont constituées sous la forme d'associations qui adhèrent directement à l'Union nationale. Elles ont adopté des statuts types préparés par l'Union nationale. On retrouve donc à ces niveaux le même type de structures et d'objectifs qu'au niveau national.

- ***L'Union nationale est composée de l'Assemblée générale*** des adhérents qui élit pour quatre ans un Conseil national de trente et un membres. Le Conseil désigne en son sein un Bureau de six membres.

- Le Conseil met en place des ***Commissions nationales***. Elles sont actuellement au nombre de cinq chargées de l'animation pédagogique du premier degré, de l'animation pédagogique du second degré, de la pastorale ainsi qu'une commission médicale et une commission sportive du second degré. Cette dernière est elle-même subdivisée en dix commissions techniques. Les membres des commissions nationales, environ 160, sont des bénévoles dont la grande majorité sont désignés chaque année par les Unions régionales.